# REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

3ème tournoi de Blitz de l'Echiquier de Cergy

**Article 1 : Organisation**

Le club **Echiquier de Cergy** organise son 3ème tournoi de Blitz**.**

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés B ou affiliés à une fédération reconnue par la F.I.D.E. pour la saison 2018-2019.

Celui-ci se déroulera en 13 rondes à la cadence 5min +2s/coup
Les résultats sont comptabilisés (Homologation N° 45919) pour le classement FIDE blitz de novembre 2018.

**Article 2 : Règles**

Les règles du Jeu sont celles de la Fédération internationale d'échecs(FIDE);

L'article B.4 spécifique au jeu Blitz s'applique pendant l'ensemble de la manifestation.

Il est rappelé que dans le cas où la pendule indique que les deux joueurs n'ont plus de temps, elle indique aussi lequel des deux joueurs est tombé en 1er, cette indication est prise en compte pour déclarer le vainqueur. (Interprétation des règles du jeu validée par la commission des arbitres de la FIDE)

Les appariements se font au système suisse.

Les appariements seront assistés par ordinateur avec le logiciel PAPI sous contrôle de l'arbitre principal.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler la situation de leur prise de licence et réglé leurs droits d'inscription.

Après 5 min de retard après le début de la ronde la partie sera déclarée perdue pour le joueur fautif.

**Article 3 : Horaires et lieu de jeu**

Lieu : MJC les bords de l'Oise - 6 Place de Verdun - Cergy

Clôture des inscriptions : Le 20 octobre 2018 à 13h45 ou après atteinte du nombre maximal de 80 joueurs.

Les retardataires pourront être appariés à la ronde 2 uniquement avec accord de l'organisateur et de l'arbitre.

Pointage: Le 20 octobre 2018 à 13h45

**La ronde 1 commencera vers 14h00.**
**Remise des prix au plus tard à 20h00**

**Article 4 : Prix et inscriptions**

**Droits d'inscriptions :**

Avant le 20 octobre 2018 : 10€/adultes 5€/jeunes

Sur place : 20€/adultes 10€/jeunes

**Répartition des Prix :** Les prix seront non cumulables.

La liste des prix sera confirmée avant la ronde 8.

Les prix seront attribués à la place

**L'absence à la remise des prix implique la renonciation à toute récompense éventuelle.**

## Article 5 : Départages

Le départage des ex-aequo se fait de la manière suivante : Sonnenborn-Berger puis performance

## Article 6 : Conduite des joueurs

Un joueur ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission d'un des arbitres et n'est pas autorisé à parler de sa partie en cours.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position silencieuse. La perte de la partie sera déclarée pour tout joueur qui, pendant sa partie, sera surpris à utiliser un appareil de communication ou tout joueur possédant sur lui un appareil électronique qui produira le moindre son.

Il est strictement interdit de fumer, vapoter ou d'amener des boissons alcoolisées dans la salle du tournoi.

### Article 7 : Arbitrage

L'arbitre principal du tournoi est Julien Clarebout (Arbitre FIDE)

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation à respecter ce présent règlement.

| | |
|---|---|
| **Arbitre Principal** | **L'Organisateur** |
| CLAREBOUT Julien | Echiquier de Cergy |